

Une reconnaissance distante : la négation dialogique comme procédé de délimitation du dicible dans la littérature scientifique

Distant recognition: dialogical negation as a means of delimiting the "sayable" in scientific discourse

Anna Khalonina



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/aad/9062>

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Édition imprimée

Date de publication : 10 avril 2025

Référence électronique

Anna Khalonina, « Une reconnaissance distante : la négation dialogique comme procédé de délimitation du dicible dans la littérature scientifique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 34 | 2025, mis en ligne le 10 avril 2025, consulté le 10 avril 2025. URL : <http://journals.openedition.org/aad/9062>

Ce document a été généré automatiquement le 10 avril 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Une reconnaissance distante : la négation dialogique comme procédé de délimitation du dicible dans la littérature scientifique

Distant recognition: dialogical negation as a means of delimiting the “sayable” in scientific discourse

Anna Khalonina

Introduction

- 1 L'idée que le sujet parlant est limité dans ce qu'il peut dire, que ce soit par le contexte, par sa position (sociale, situationnelle, etc.), par les tabous et les normes discursives en vigueur est plutôt acquise dans les sciences du langage et en particulier en analyse du discours (désormais AD) qui s'intéresse précisément à la manière dont se constitue des « ensemble[s] virtuels, [ceux] des énoncés productibles conformément aux contraintes de la formation discursive » (Maingueneau 1984 : 10). L'une des tâches importantes que peut s'assigner un analyste du discours consiste dès lors à comprendre quelles contraintes régissent les productions discursives et comment ces contraintes évoluent, en faisant ainsi évoluer la production discursive des sociétés. Cependant, étant donné qu'il s'agit de restrictions souvent implicites, la seule manière d'y accéder consiste à étudier les traces qu'elles laissent (ou non) dans le discours qu'elles permettent d'élaborer en délimitant les zones du dicible et de l'indicible.
- 2 Un travail fondamental sur ces questions a été mené par Patricia von Münchow qui a renouvelé par ses travaux la réflexion sur le discours contraint et délimité, inhérente à l'AD française depuis ses débuts. Elle attribue le primat de délimitation du dicible à la culture discursive, qui inclut d'un côté les représentations d'objets sociaux et de l'autre côté les représentations, tant socialement partagées qu'interprétées individuellement,

de la façon dont il faut ou il ne faut pas les exprimer (von Münchow 2010). Selon la chercheuse (2021 : 17), les locuteurs savent qu'ils se doivent d'inscrire leurs productions dans les contraintes de la culture discursive, et c'est cette connaissance, aussi intuitive qu'elle soit, qui y laisse ses traces. Cette conception du sujet parlant, à la fois contraint et « compétent » vis-à-vis de cette contrainte¹ sera reprise ici pour analyser le rôle de la négation dialogique dans la délimitation des zones du dicible et de l'indicible par les locuteurs dans un domaine particulier, celui des discours académiques sur le cosmopolitisme.

- 3 À l'origine de cet article se trouve en effet une double observation faite lors d'une précédente recherche portant sur les conditions de dicibilité des expressions de citoyenneté mondiale dans le discours public britannique (Khalonina 2022 : 18)². D'abord, on a pu constater que les locuteurs énonçant la possibilité d'une citoyenneté mondiale utilisaient régulièrement la négation comme forme de précaution discursive permettant d'écarter de potentiels contre-arguments :

And being a cosmopolitan, being a “citizen of the world” doesn't mean giving up on all the other identities we hold dear and surrendering ourselves unquestioningly to the dream of being a perpetual nomad. Most of us are good at being many things, at juggling multiple and often contradictory identities, but we can only learn this by leaving home, by stepping outside of what's familiar (Bullock 2016).

- 4 Deux indices d'une acceptabilité limitée de la conception cosmopolitique de la citoyenneté peuvent être relevés ici : l'usage du concept *citizen of the world* entre guillemets, comme une forme de mise à distance d'un lexème jugé peu conventionnel, et la négation (qu'on appelle dialogique ou polémique, voir *infra*) *doesn't mean giving up on all the other identities we hold dear and surrendering ourselves unquestioningly to the dream of being a perpetual nomad*. Par cette négation, l'auteur répond d'abord à la Première ministre britannique de l'époque, Theresa May, qui avait affirmé, quelques jours plus tôt, que *if you believe you are a citizen of the world, you are a citizen of nowhere* (May 2016). Il se prémunit en même temps contre de potentielles objections qui, comme il semble estimer, pourraient viser sa conception d'une identité cosmopolite.
- 5 Cet usage témoigne ainsi d'une contrainte à laquelle est soumise toute conception cosmopolitique de la citoyenneté : non dominante, voire souvent peu dicible, elle subit le poids de celle, hégémonique, qui associe la citoyenneté à la communauté étatique uniquement, et doit être justifiée face à elle. Or, le même constat nous frappe lorsque l'on consulte la littérature académique au sujet du cosmopolitisme et de la citoyenneté mondiale. Les chercheurs sont nombreux à utiliser la négation lorsqu'ils énoncent leur conception de la citoyenneté mondiale et du cosmopolitisme, comme le fait par exemple Alain Policar (2018 : 59) : « En effet, se proclamer citoyen du monde et souhaiter conserver un sentiment d'appartenance, quelle que soit la portée qu'on accorde à celui-ci, n'a rien de contradictoire ». Pour une raison qu'il s'agira ici de découvrir, l'idée que le cosmopolitisme est une pensée qui conjugue l'appartenance à l'humanité entière et d'autres formes d'attachement, plus locales, ne peut être énoncée qu'en écartant son contraire émanant d'un interlocuteur invisible.
- 6 Si une partie de ces emplois est réservée aux cas classiques de l'usage de la négation dans les écrits académiques, lorsque les auteurs souhaitent écarter une perspective ou un résultat auquel ils n'adhèrent pas (Hunston 2005 : 1-3), une autre partie conséquente des usages de cette négation semble être destinée à repousser un énoncé qui serait pour différentes raisons inacceptable (en tout temps ou à l'époque où le texte est produit). Une analyse de cette spécificité du discours académique sur la citoyenneté mondiale

pourrait ainsi constituer une contribution à l'étude de la négation dialogique (désormais ND) comme procédé de distinction des zones du dicible et de l'indicible en discours.

- 7 C'est le projet que je me propose d'entreprendre dans le présent article : analysant la construction et l'usage de la ND, je chercherai à établir ce qui constitue, pour les discours académiques contemporains employant les concepts de cosmopolitisme et de citoyenneté mondiale, une zone de l'indicible, ce dernier étant entendu ici non pas tellement comme « ce que l'on n'est pas autorisé ou n'est pas en mesure de dire », mais plutôt comme « ce qu'il est inopportun d'assumer ». On verra que l'énoncé soumis à la négation peut apparaître comme impossible à prendre en charge pour deux raisons différentes : soit parce qu'il est attribué par le locuteur à une formation discursive qui apparaît comme incompatible avec celle dans laquelle il entend s'inscrire, soit parce qu'il est attribué par une instance énonciative autre à la formation discursive du locuteur, ce que ce dernier conteste.
- 8 En premier lieu, seront rappelées les principales conceptions de la ND chez les spécialistes de la question et plus spécifiquement chez celles et ceux qui se sont penchés sur la négation comme expression des rapports de pouvoir entre différentes formations discursives. Après la présentation du corpus et de l'approche méthodologique, une typologie des fonctions de la ND dans le corpus sera proposée, avant que l'on s'intéresse à la question de l'attribution de l'énoncé soumis à la négation.

1. Réfutation comme contrainte au sein d'une conflictualité asymétrique

- 9 La négation dont il est question dans cet article porte différents noms selon les auteurs : elle est appelée « contrastive » chez Courtine (1981), « polémique » chez Ducrot (1984), « dialogique » chez Bres (1999).
- 10 Telle que théorisée par Oswald Ducrot dans sa théorie de la polyphonie énonciative (1984), la négation est présente en français sous trois formes : métalinguistique, polémique et descriptive. Ducrot explore leur caractère polyphonique basé sur une autre distinction, celle entre « sujet parlant », « locuteur » et « énonciateur ». Ainsi, la négation polémique laisse entendre la voix d'au moins deux énonciateurs différents. L'un des deux (Ducrot l'appelle E2) est « l'énonciateur du refus », assimilé au locuteur ou à la locutrice qui prend en charge l'énoncé négatif, qui en donne à voir un autre, attribué à un énonciateur différent et avec un point de vue opposé à celui du E2.
- 11 L'opposition de la négation polémique et descriptive mérite un commentaire. Si la première est présentée comme réfutant un énoncé qui, dans sa forme « positive » pourrait être prononcé ailleurs ; la seconde n'est pas censée convoquer d'énoncés autres ou, du moins, pas aussi explicitement. Cependant, même ceux qui adhèrent à la distinction entre négation descriptive et polémique, tendent à la nuancer, suggérant qu'il s'agit en réalité d'un continuum, avec des degrés de « polémique » différents (Fløttum 2005 : 324). Dans cette perspective, la plupart des énoncés négatifs sont tout de même plus ou moins explicitement orientés vers leur contraire qui existerait ou aurait pu exister quelque part dans leur extérieur discursif.

- 12 Plutôt que de « points de vue » individuels, Courtine (1981 : 99) parle de formations discursives et notamment de leurs « éléments de savoir » préconstruits qui s'opposent à travers la négation. Il définit la relation entre deux propositions articulées au sein de la « négation contrastive » comme une « contradiction entre deux savoirs antagonistes » (104). Courtine distingue les formes complètes et incomplètes de la négation : dans la forme complète, il y a à la fois l'énoncé associé à une FD adverse, marqué négativement, et celui appartenant au répertoire de la FD du locuteur ; dans la forme incomplète, l'un des deux énoncés est absent et la contradiction est sous-entendue ; c'est une réfutation « par dénégation » ou « par retournement » (106). Malgré les similitudes « de surface » qui existent entre les modèles de Courtine et de Ducrot, ils s'opposent en profondeur, car ils promeuvent des conceptions différentes du sujet parlant : le sujet de Ducrot, plus autonome quant à la production du sens, n'est pas celui de Courtine, qui s'efface dans la détermination de sa parole par la formation discursive, « en dehors de la volonté du sujet » (Authier-Revuz 1984 : 99).
- 13 Ce que Bres appelle quant à lui la négation « dialogique » fait partie d'un large ensemble de « marques du dialogisme » (1999). S'inspirant de Bakhtine, Bres (2005 : 58-59) formule une critique à l'approche de Ducrot et réintroduit le terme de « dialogisme » pour penser la présence d'autres discours dans l'énoncé en soulignant la nature interactionnelle de toute production discursive. Bres s'en tient à la conception du sujet traversé par l'interdiscours plutôt que maître de sa parole : « Au-delà, et en prolongement, on peut avancer que l'interdiscours est la condition du discours, que le sujet est parlé tout autant qu'il parle » (*ibid.*).
- 14 Pour les besoins de cette étude, retenons deux points de convergence majeurs des différentes théories de la négation. Le premier consiste à souligner que l'énoncé « positif » que l'on peut restituer à partir de la négation, et qui est attribué à « un autre » (un autre énonciateur, une autre formation discursive), ne peut être pris pour trace d'un discours effectivement tenu quelque part, pour des raisons différentes selon les auteurs. Pour les uns, l'énoncé réfuté est à traiter comme un « simulacre » (Jackiewicz 2016 : 13), parce qu'il ne peut être rattaché à « aucun discours effectif » tenu par un énonciateur concret (Ducrot 1984 : 217). Pour d'autres, c'est l'interdiscours, à travers des formulations préconstruites, qui se laisse entendre dans la réfutation (Courtine 1981 : 105), interdiscours qui, lui non plus, n'a pas d'existence sous forme d'une parole directement attribuable à un sujet.
- 15 Le deuxième point, qui dépasse les divergences précédemment mentionnées et qui nous intéresse particulièrement ici, consiste à présenter la ND comme une arène sur laquelle se jouent les rapports de pouvoir dans le discours, et qui concourt à la construction d'une conflictualité idéologique de nature asymétrique. Tout d'abord, les différents auteurs insistent sur le fait que la présence dans l'énoncé d'un discours autre, contradictoire, est un indice de domination (réelle ou imaginaire) de ce qui est soumis à la négation sur ce qui est affirmé, pris en charge ; en effet, un discours non dominant ne peut, souvent, se déployer sans prendre en compte, en le réfutant, un discours plus acceptable et qui, de ce fait, « s'impos[e] à la réfutation » (Courtine 1981 : 107), tant il est incontournable et/ou prestigieux. Comme le montre Rennes (2007 : 97), la réfutation est un procédé caractéristique des discours qui n'ont pas le monopole de l'acceptabilité et qui se meuvent, du fait de leur position, dans le domaine de cette même *doxa* qu'ils contestent. La ND doit donc être analysée comme l'expression d'une

contrainte qu'exerce le discours dominant sur celui qui occupe une position plus marginale.

- 16 Courtine (1981 : 101) remarque que cette contrainte est double : elle agit au niveau thématique (de quoi il faut parler) et au niveau de l'articulation des formes (comment il faut en parler). Ce point de vue sur la ND comme expression (et même en tant que construction, voir Krieg-Planque 2017 : 213) de rapports de pouvoir entre plusieurs formations discursives est cependant absent, à ma connaissance, des études mettant au jour la dimension dialogique des discours scientifiques. Il ressort pourtant de mes observations des écrits académiques sur la citoyenneté mondiale que cette fonction y est bien présente et que son analyse peut permettre d'en savoir plus à la fois sur le fonctionnement de la négation dans les genres académiques et sur le statut actuel de la représentation de la citoyenneté mondiale vis-à-vis de la *doxa*.
- 17 Afin de vérifier cette hypothèse, un travail a été engagé sur un corpus d'écrits académiques en langue française sur le cosmopolitisme et la citoyenneté mondiale, dont les caractéristiques sont présentées dans la section suivante.

2. Corpus et approche

- 18 Le corpus est composé de 40 occurrences de la ND issus de travaux académiques contemporains en sciences humaines et sociales portant sur le cosmopolitisme. Ces travaux appartiennent à 19 chercheurs différents (sociologues, philosophes, géographes, historiens et politistes). Les occurrences de la ND ont été analysées dans leur cotexte, ainsi, la taille des extraits pris en compte varie-t-elle entre 24 et 94 mots. Les extraits ont été choisis non seulement parce qu'ils contiennent au moins une ND, mais également en raison de leur fonction discursive : ils cherchent à définir et à caractériser le cosmopolitisme ou les instances/communautés cosmopolites. Ces définitions et caractérisations revêtent tantôt un caractère théorique, tantôt émergent des analyses du terrain.
- 19 Afin de préciser les enjeux scientifiques de ce corpus, il faut souligner un certain nombre de caractéristiques des études traitant des questions de citoyenneté supranationale, dans lesquelles s'inscrivent les productions analysées ici, sur le plan philosophique, méthodologique et conceptuel. En reprenant les termes de Gerard Delanty (2019 : 7-8), éditeur du dernier *Routledge Handbook of Cosmopolitan Studies*, on peut d'abord dire que ce corpus relève d'un ensemble de *intended philosophical and social scientific reflections on cosmopolitanism*. Comme le souligne Delanty, les usages philosophiques contemporains de la notion de cosmopolitisme se situent notamment dans le sillage de Kwame Appiah (2008) et d'Ulrich Beck (2006). Cet usage présuppose une posture critique vis-à-vis de la globalisation et l'adoption d'une perspective décentrée, dans divers sens du terme. D'abord, repenser le cosmopolitisme revient, entre autres, à chercher à prendre en compte ou à adopter des points de vue autres qu'occidentaux, à s'intéresser à des conceptions issues d'autres traditions académiques, à des terrains nouveaux pour la recherche européenne. Cela implique également de mettre en lumière le cosmopolitisme dit « enraciné » (*rooted*), émergeant des pratiques fortement liées à des territoires, des métiers, des luttes. Enfin, il faut souligner la remise en question d'une perspective anthropocentrée au profit d'une réflexion sur l'inclusion dans la communauté cosmopolite de l'ensemble du vivant et des écosystèmes (Remaud 2020). On ne peut ne pas remarquer que ces tendances trouvent

des corrélats dans l'évolution des normes discursives de la sphère publique française de manière plus large. Le discours académique sera donc traité ici comme ayant ses conventions propres, mais faisant en même temps partie du « discours social » (dans le sens d'Angenot 1984) aux conventions duquel il obéit également.

- 20 Après avoir rappelé pourquoi parler de la citoyenneté mondiale peut poser des problèmes d'acceptabilité, je présenterai trois fonctions de la négation dialogique dans le corpus à la lumière des études déjà conduites sur la question (Fløttum 2005). Je m'attarderai notamment sur l'une des trois fonctions, celle que j'appelle délimitative, afin de montrer comment, par le jeu des énoncés-simulacres, simples et doubles, les auteurs parviennent à tracer les frontières du dicible et du pensable sur le délicat sujet du cosmopolitisme.

3. Une citoyenneté que l'on a du mal à dire

- 21 « Cosmopolitisme », ainsi que ses notions satellites, « citoyen du monde » et « citoyenneté mondiale » suscitent facilement de l'incompréhension voire le rejet. En effet, « cosmopolitisme », « notion floue et très connotée », « fruit d'une longue sédimentation historique », selon Cicchelli (2016 : 16) peut être perçue aujourd'hui comme une marque du discours des « gagnants de la mondialisation » (Calhoun 2003). Quant à « citoyenneté mondiale » et « citoyen du monde », c'est leur caractère prétendument oxymorique qui est fréquemment pointé du doigt (Lourme 2014), tout comme leur dimension utopique (Mattelart 2009), argument alimenté par le constat que malgré une longue histoire, l'avènement de la citoyenneté mondiale sur le plan institutionnel n'est toujours pas à l'ordre du jour (Lourme 2017 : 25). Ces quelques arguments constituent en effet des indices d'une tension normative entre une représentation de la citoyenneté comme ne pouvant être ancrée que dans une communauté nationale et celle de la citoyenneté osant « dépasser [la nation] par le haut », si l'on reprend, en l'adaptant, l'élégante formule de Dufoix (2023 : 52). Alors que la première bénéficie d'un statut largement plus hégémonique (dans le sens que donne à ce concept Angenot dans son article de 1984), la seconde est plutôt marginale (Langman 2020 : 353).
- 22 Enfin, une mémoire discursive lourde d'usages légitimant la domination et le colonialisme occidentaux retentit dans l'utilisation contemporaine du concept de cosmopolitisme et des dérivés. Il y a d'abord une légitimation de la colonisation par la volonté d'« élever » les peuples non encore « civilisés » pour qu'ils entrent dans la communauté des cosmopolites. Un discours prônant « l'unification et [le] progrès de l'humanité dans laquelle [la République] serait à la tête de citoyens du monde, de citoyens cosmopolites » (Couderc-Morandea 2011 : 130) allait alors de pair avec « des méthodes abusives, totalitaires, allant à l'encontre du contenu théorique de [c]es discours sur la mission civilisatrice » (131), qui restent jusqu'à nos jours associés à l'idée de bâtir une communauté sous le signe d'une citoyenneté mondiale. L'usage qu'en ont fait les régimes totalitaires du 20^e siècle, dans leur haine antisémite, constitue un autre facteur de cette difficile acceptabilité du concept cosmopolite/citoyen du monde. Ces régimes ne sont pas à l'origine du préjugé : il n'était pas nouveau d'associer le peuple juif à l'errance, et l'errance à l'infériorité, en l'opposant à un enracinement dans « sa » terre (Kofman 2005 : 87). Les totalitarismes vont en revanche s'en saisir pour donner un

nom plus majestueux et opaque à leur antisémitisme et à leur volonté de faire dominer un peuple sur les autres, le nom d'anticosmopolitisme (Appiah 2008 : 16).

- 23 Pour toutes ces raisons, majoritairement liées à la mémoire véhiculée par les concepts, envisager la possibilité d'une citoyenneté mondiale expose les locuteurs à de multiples risques socio-discursifs. Comme je l'ai montré précédemment (Khalonina 2022), nombre de contraintes pèsent sur les locuteurs qui alimentent la formation discursive cosmopolitique et les obligent à s'engager dans une opposition fortement asymétrique avec la formation discursive souverainiste. La négation dialogique apparaît comme l'une des précautions discursives les plus couramment utilisées par les locuteurs médiatiques que j'ai étudiés dans cette recherche (2022 : 127) pour conjurer le risque d'assumer l'indicible. Ce procédé est également mobilisé par les chercheurs dans le corpus étudié dans le présent travail. Alors que leur discours ne se situe pas sur le terrain de la contradiction idéologique (car assumer une perspective épistémologique n'est pas la même chose que « prendre position » au sens militant du terme), il est profondément dialogique du fait du fonctionnement de la communauté académique (Grossmann et Tutin 2010), de la nature du travail scientifique (Ji et Yan 2021) et du lien indissoluble entre la recherche et le débat public (comme le montre, par exemple, Stéphane Dufoix dans son ouvrage de 2023 sur le mot « décolonial »). Précisons maintenant comment et pourquoi la ND est utilisée dans le corpus.

4. Les usages de la négation dialogique dans le corpus

- 24 Le corpus regroupe trois principaux usages de la ND. Si les deux premiers opposent des points de vue et des normes discursives dont aucune ne relève de l'indicible à proprement parler, le troisième usage se distingue par l'intention des locuteurs de marquer l'énoncé soumis à la négation d'un sceau de ce qui ne peut pas être assumé dans le cadre de leurs formations discursives.
- 25 Le premier usage (12 occurrences) consiste à marquer la non-adhésion du locuteur à des points de vue qui pourraient exister ailleurs dans la communauté académique. Cet usage permet au chercheur de préciser sa position par contraste avec d'autres qui existent dans la communauté au même moment. L'instance à laquelle on attribue une position que l'on rejette soi-même n'est pas toujours explicitement mentionnée, comme dans cet exemple :
- (1) Il ne devrait pas y avoir de contradiction, mais plutôt une complémentarité indispensable, entre le niveau national et le niveau international-cosmopolite dans la lutte pour les droits sociaux bien comprise (Achcar 2017).
- 26 Dans cette forme « complète » (voir *supra*) de la ND, on distingue clairement la position marquée comme appartenant à la formation discursive du locuteur (« il devrait y avoir une complémentarité indispensable entre le niveau national et le niveau international-cosmopolite dans la lutte pour les droits sociaux ») et celle prêtée à une conscience virtuelle, dont il n'y a dans le contexte aucune trace matérielle (on peut librement formuler cet énoncé comme « on peut lutter pour les droits sociaux au niveau national ou international, mais pas aux deux à la fois »). La position discursive attribuée à autrui n'est pas ici « indicible » : elle est soumise à la négation pour des raisons d'incompatibilité épistémologique.
- 27 Le deuxième type d'usages permet également de marquer une différence entre des positionnements, mais revêt en plus un caractère chronologique (cinq occurrences) : il

s'agit de marquer à l'aide de la ND un écart entre deux conceptions du cosmopolitisme et/ou de la citoyenneté mondiale chronologiquement éloignées l'une de l'autre et n'ayant pas, de ce fait, le même statut au regard des normes discursives. Dans la plupart des cas, il s'agit de différencier les conceptions dites « contemporaines » de celles qui les ont précédées. Dans l'exemple suivant, la dimension temporelle du contraste formulée à travers la ND est, justement, clairement annoncée à l'aide de l'adjectif « contemporain » :

(2) Le cosmopolitisme contemporain est différent : il ne cherche plus à nier les États, mais il propose des règles communes à l'échelle universelle et le respect des lois internationales (De Charentenay 2012).

28 La négation en elle-même, formée avec « ne... plus », vient confirmer cette interprétation : les deux conceptions sont opposées non seulement parce que le locuteur adhère à l'une et pas à l'autre, mais aussi parce que celle qui est rejetée appartiendrait à une forme de pensée conceptuellement et méthodologiquement dépassée, notamment, sans doute, en raison de sa faible acceptabilité : nier la nécessité d'une organisation du type étatique est loin de constituer une norme de discours. Cependant, tous les cas de l'opposition « chronologique » n'appellent pas ce genre d'analyse en termes de normativité discursive : dans certains extraits, l'énoncé soumis à la négation représente simplement un discours qui, selon le locuteur, n'est plus d'actualité aujourd'hui, sans que cette négation statue sur l'acceptabilité de l'énoncé.

29 La troisième sous-catégorie d'usages de la ND est celle que j'ai appelée l'éloignement des catégories-repoussoirs (21 occurrences). Une attention particulière y sera portée, car c'est ici que les rapports de pouvoir entre ce qui, selon le locuteur, peut/doit et ne peut/ne doit pas se dire depuis la position qu'il incarne s'expriment de la manière la plus évidente. À l'intérieur de cette catégorie, comme suggéré *supra*, seront distingués les cas où l'énoncé soumis à la négation est attribué par le locuteur à une instance discursive autre (« X n'est pas Y » [contrairement à ce que certains pensent] »), des cas où cet énoncé est prêté par le locuteur à une instance discursive en tant qu'elle l'attribue au locuteur même, ce avec quoi ce dernier n'est pas d'accord (« X n'est pas Y [bien que certains m'attribuent une position contraire] »). Parmi lesdites catégories-repoussoirs, trois sont les mieux représentées. Elles se retrouvent d'ailleurs toutes dans une typologie antérieure, proposée par Cicchelli (2016 : 18), qui formule quatre « formes d'usage du cosmopolitisme en tant que discours » dans la sphère publique contemporaine :

- La consommation globale de « produits dé-culturalisés » ou encore de produits « ayant un fort ancrage culturel local (qui devient ensuite un signe distinctif de reconnaissance à l'échelle planétaire) ».

C'est le seul usage absent de mon corpus.

- La mobilité cosmopolite des voyageurs invétérés.

Cet usage est présent de manière sporadique dans le corpus, on ne le prendra pas en compte dans cette étude.

- Le cosmopolitisme comme universalisation et comme « menace » pour les cultures et identités particulières.

Cet usage est très présent et correspond à la catégorie-repoussoir « universalisme » (au sens d'une domination de la pensée occidentale ou encore d'une non-prise en compte des réalités locales qui, elles aussi, peuvent avoir un caractère cosmopolite).

- Le cosmopolitisme comme domination des « élites globalisées » et tentative de reconstruction des empires modernes.

Cet usage est également très présent et englobe deux catégories que je différencie : « élitisme » et « impérialisme ».

Dans ce qui suivra, l'usage de chacune des catégories sera traité en détail.

4.1. Universalisme

- 30 Le nom « universalisme », l'adjectif « universaliste » et, plus rarement, « universel » sont présents dans le corpus au sein de syntagmes tels que « conviction universaliste », « universalisme de raison » ou encore « raison universelle » :

(3) Un universalisme qui ne soit pas seulement le vestige d'un principe déconnecté des réalités, mais un catalyseur de fraternité planétaire. Celui qui donnera tout son sens, à l'heure de l'Anthropocène, au troisième terme de la devise républicaine (Gemene 2021).

- 31 Ici, dans le premier énoncé à caractère définitoire, le nom « universalisme » se trouve en dehors de la portée de la ND, qui permet d'en distinguer deux sens (« le vestige d'un principe déconnecté des réalités et un catalyseur de fraternité planétaire »). L'universalisme rejeté par les auteurs moyennant la ND est celui qui ne saurait tenir compte des situations particulières, des solidarités locales, du « terrain » qui, justement, abriterait le cosmopolitisme. « Universalisme » est en effet opposé à des catégories comme « raison située », « cosmopolitisme du cœur », « présence », « promiscuité », que l'on trouve dans les énoncés relevant de la formation discursive des locuteurs étudiés, attachés, comme l'on a vu *supra*, à une conception du cosmopolitisme « située », « ancrée ». On comprend alors ce qui pourrait au premier abord sembler paradoxal, à savoir que la catégorie d'universalisme et ses dérivés se retrouvent à plusieurs reprises parmi les « repoussoirs » chez les spécialistes du cosmopolitisme contemporain. Dans l'énoncé soumis à la négation, les chercheurs refusent UN universalisme, celui qui ne leur semble plus acceptable ; dans la partie affirmative, au contraire, ils en proposent une autre version (dans l'exemple 4, après le « mais » et jusqu'à la fin). Le rejet de l'universalisme « déconnecté de la réalité » se fait toutefois de manière à ne pas faire table rase du passé du concept et de ses usages. En effet, grâce à l'adverbe « seulement » associé à la négation le locuteur ne nie pas l'existence de la première définition, mais le fait que celle-ci soit la seule possible. Le locuteur formule une autre définition du concept tout en tenant compte de celle qu'il ne se voit pas adopter, comme en répondant à la question de Dufoix (2023 : 60) : « que faut-il faire quand l'universalisme proclamé ne remplit pas ses promesses universelles et qu'il s'avère être le produit non pas d'un quelconque contrat social ou de la vérité de principes rationnels, mais bien d'une histoire de domination de certains groupes sur d'autres ? ».

4.2 Impérialisme

- 32 La deuxième catégorie-repoussoir est celle d'« impérialisme », qui est représentée dans le corpus comme étant en contradiction avec l'attitude égalitaire promue par le cosmopolitisme (Coulmas 1995 : 54-55). Cette catégorie est tantôt présente telle quelle dans l'énoncé, tantôt paraphrasée ou exprimée à l'aide de synonymes contextuels, où l'idée de domination côtoie celle d'uniformisation (« disparition des nations dans un État mondial », « super-nation »).
- 33 L'articulation des concepts de cosmopolitisme et d'impérialisme construite par la négation dans mon corpus, semble d'autant plus puissante que les locuteurs utilisent également d'autres occasions et d'autres moyens pour reconnaître à cette articulation son statut hégémonique. Dans l'exemple suivant, plusieurs indices témoignent du fait

que bien que le locuteur renonce lui-même à mettre un signe d'égalité entre cosmopolitisme et impérialisme, il ne peut s'empêcher de reconnaître la force de cette alliance, lui trouvant un bien-fondé historique indiscutable :

(4) Le cosmopolitisme est en effet de types très divers, à l'instar du nationalisme. Il n'est pas nécessairement un impérialisme déguisé, même lorsqu'il se voit exprimé du cœur même de la seule superpuissance (Achcar 2017).

- 34 Nous identifions d'abord l'énoncé soumis à la négation : « le cosmopolitisme est (toujours) un impérialisme déguisé ». Cette articulation, ainsi marquée comme étant en dehors de la formation discursive du locuteur, est attestée ailleurs, comme dans ce travail qui la fait entendre sous forme d'un discours rapporté attribué à un locuteur pluriel opposé à l'idée de cosmopolitisme (« certains de ses détracteurs ») :

L'attitude cosmopolite perdura, notamment avec le développement du droit international d'après-guerre, mais sera néanmoins critiquée – à gauche comme à droite – comme l'apanage de quelques dandys mondains incapables d'un véritable amour pour leur patrie. Elle sera aussi présente dans les restants d'empires qui résisteront au développement de l'État-national moderne, du moins jusqu'à la Première Guerre mondiale (Empire austro-hongrois, Empire russe). Certains de ses détracteurs contemporains soutiennent que la conquête, l'impérialisme ou le colonialisme ne sont jamais étrangers à un certain cosmopolitisme réel (Hardt et Negri 2000, Kagan 1998, Thériault et Dufour 2012).

- 35 L'exemple 4 présente toutefois une particularité, que l'on découvre lorsque l'on s'intéresse aux enjeux sémantiques de l'emploi de l'adverbe « nécessairement ». Une étude du comportement de cet adverbe dans les énoncés négatifs (Molina 2014) montre que dans un tel emploi « la valeur de l'obligation » de l'adverbe se trouve atténuée puisque la négation porte sur l'adverbe même, et non pas sur le prédicat. Ainsi, dans le cas de notre exemple, l'adverbe permet effectivement au locuteur de construire une négation nuancée, ce qui révèle le poids doxique important de l'articulation de deux concepts et, qui plus est, le fait que le locuteur reconnaisse qu'il y aurait des contextes dans lesquels cette articulation serait légitime. Le locuteur reconnaît ainsi que l'association entre cosmopolitisme et impérialisme a pour lui une certaine réalité discursive. Elle est « pensable » (d'où le choix d'atténuer la négation par l'usage de l'adverbe « nécessairement »), mais ne fait pas pour autant partie de son périmètre du dicible pour deux raisons principales. Premièrement, « impérialisme » étant un mot négativement connoté, il est difficile, du point de vue de la norme discursive, d'en dire autre chose que de condamner le phénomène qu'il désigne. Deuxièmement, cette délimitation est sans doute due au fait que les études cosmopolitiques contemporaines établissent une frontière nette entre une coexistence de peuples au sein d'un empire et un vivre-ensemble cosmopolite sciemment construit (Beck 2006 : 171-172) selon les « conditions exigées par la modernité pour être cosmopolite au sens philosophique du terme » (Policar 2018 : 45).

4.3. Élitisme

- 36 Le rejet de l'association cosmopolitise/élitisme se fait le plus souvent par la reprise négative du phraséologisme (Krieg-Planque 2017 : 102-103) « élite(s) mondialisée(s) ». Ici, on observe ce rejet au sein d'une ND de nature emphatique, avec « loin de » :

(5) Le cosmopolitisme, loin d'être l'apanage d'élites mondialisées, est ici investi comme ressource par les exilés rohingyas sans papiers et le plus souvent au maigre capital social. Utilisé stratégiquement pour articuler une identité à dimension

globale – le réfugié – et une identité spécifique – l'ethnie rohingya –, ce cosmopolitisme participe de leur légitimation en Malaisie (Perrodin 2019).

- 37 L'énoncé soumis à la négation (« le cosmopolitisme est l'apanage d'élites mondialisées ») est contrasté par la présentation du profil des personnes observées par la chercheuse (« exilés rohingyas sans papiers et le plus souvent au maigre capital social »). Comme dans le cas de la notion d'impérialisme, l'articulation entre celles de cosmopolitisme et d'élitisme est attestée ailleurs, sous forme d'un discours rapporté attribué cette fois-ci à une instance complètement indéfinie (« on ») :

On dit souvent que le cosmopolitisme est un projet occidental soutenu par une élite de privilégiés, et il est vrai que, pour l'instant, la marche à suivre en vue de la démocratisation de la gouvernance mondiale a été avant tout déterminée par les Occidentaux et leurs défenseurs (Archibugi et Held 2012 : 22).

- 38 Pourquoi les locuteurs du corpus rejettent-ils l'association cosmopolitisme/élitisme ? D'abord, tout comme dans le cas de la notion d'impérialisme, parce que cette articulation met à mal le caractère égalitaire prêté au projet cosmopolitique. Il y a une autre raison encore, propre au contexte spécifique qui est celui de la mondialisation, qui fait d'« élitisme » une catégorie-repoussoir dans notre corpus. C'est l'existence d'une représentation du cosmopolite « déraciné », d'un nomade technologique diluant ses origines dans une solution internationale. Voici une « reconstitution » de cette représentation proposée par Pierre (2005 : 193) :

La mondialisation apparaît ainsi porteuse d'un arrière plan (*sic*) culturel, d'une dimension rhétorique et politique de légitimation idéologique, mettant l'accent sur un homme neuf qui, prémuni du chauvinisme, bondissant par-dessus les frontières, serait en train de croître dans les quartiers favorisés des mégapoles planétaires. Profitant des possibilités offertes par une nouvelle « ubiquité technologique » (téléphones portables, liaisons satellites, messageries, etc.), par le fait d'être en communication sans être nécessairement en face à face, cet homme est fier d'être relié et d'être mobile. Il s'affirme « citoyen du monde ».

- 39 Ainsi, la deuxième raison pour laquelle la notion d'élitisme (et le syntagme « élites mondialisées ») constitue une catégorie-repoussoir pour les auteurs du corpus est leur volonté de définir l'objet des études contemporaines du cosmopolitisme comme recouvrant toute forme de cosmopolitisme et non seulement celui des *frequent travelers* (Calhoun 2003).

- 40 L'énonciation des spécialistes contemporains du cosmopolitisme, dont les écrits sont réunis dans mon corpus, se caractérise donc par une volonté de repenser les concepts de cosmopolitisme et de citoyenneté mondiale et de donner de nouvelles directions aux études cosmopolitiques sans pour autant faire table rase de l'histoire et de la mémoire de ces concepts. C'est ce que leur permet la ND, en plaçant les énoncés que l'on ne peut prendre à son compte, mais que l'on ne peut non plus ignorer, sous un régime spécifique, celui d'une reconnaissance distante. Celle-ci offre en effet la possibilité aux locuteurs de faire entendre des « éléments de savoir » de formations discursives « autres » (en raison de leur éloignement temporel et/ou idéologique) tout en évitant de les faire rentrer dans la zone du dicible qui définit les auteurs en tant que sujets parlants dans un milieu académique auquel ils contribuent, entre autres, par ces écrits.

5. Une double attribution dans la négation

41 Après avoir établi une typologie des catégories-repoussoirs que les locuteurs « éjectent » à travers la ND, je m'intéresse ici à la question de l'attribution de l'énoncé soumis à la négation. En effet, l'analyse en termes d'énoncés « autres », attribués à une instance identifiée ou non, et rejetés par le locuteur principal, ne semble pas suffire lorsque nous avons affaire à des cas comme celui-ci :

(6) Le point de vue de l'international n'est pas celui d'une super-nation, mais celui de la relation entre ces lieux différents que sont les nations (Guenancia 2008).

42 Ici, on identifie l'énoncé soumis à la négation (« le point de vue [défendu] consiste à aspirer à une super-nation ») et celui qui lui fait concurrence (« le point de vue [défendu] consiste à penser la relation entre ces lieux différents que sont les nations »). C'est donc une forme de réfutation complète, selon la terminologie de Courtine (X n'est pas E2, mais [X est] E1). Conformément aux « règles » de la formation de la ND, E2 (« le point de vue [défendu] consiste à aspirer à une super-nation ») est attribué par le locuteur à une instance autre. Toutefois, celle-ci ne semble pas être à l'origine de cet énoncé, même de manière fictive. L'énoncé apparaît au contraire comme un élément de savoir que cette instance attribue à la formation discursive du locuteur, une attribution que celui-ci réfute. Autrement dit, l'énoncé « le point de vue [défendu] consiste à aspirer à une super-nation » ne serait pas seulement attribué par le locuteur (L1) à une instance indéterminée (L2) ; il serait attribué par L1 à L2 en tant qu'un énoncé que L2 attribuerait à tort à L1. E2 serait, dans ce cas, un double simulacre. Le résultat de ce croisement dialogique est que l'énoncé se trouve marqué par L1 comme se situant en dehors de son périmètre du dicible (la catégorie de « super-nation » étant une catégorie repoussoir, évoquant l'association cosmopolitisme/impérialisme analysée *supra*).

43 La spécificité de cet exemple émerge encore mieux dans la comparaison avec un autre :

(7) Mais, contrairement aux critiques faciles dont l'esprit cosmopolitique a toujours été l'objet, cette relation de substituabilité des uns aux autres qui forme le tissu de l'universalité n'abolit pas, au contraire, le lien, les liens particuliers des hommes à leurs nations ou pays, à leurs civilisations ni même à leurs croyances (Guenancia 2017).

44 Ici, l'énoncé E1 n'est pas explicité, mais suggéré au moyen de l'adverbe « au contraire ». Le E2 (« cette relation de substituabilité des uns aux autres qui forme le tissu de l'universalité n'abolit pas le lien, les liens particuliers des hommes à leurs nations ou pays, à leurs civilisations et à leurs croyances ») bénéficie d'une attribution « simple ». L'argument principal pour une telle interprétation est la qualification métadiscursive du E2 produite par le locuteur (« les critiques faciles »). Celle-ci vise à disqualifier l'adversaire dans ce débat virtuel (de celui qui émet une « critique facile », on pense qu'il a tort), ce qui indique de manière univoque que c'est uniquement à cette instance adverse que le E2 est attribué, contrairement au cas de l'attribution double dans l'exemple 6. Il faut toutefois reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer précisément si l'énoncé soumis à la négation est, ou n'est pas, doublement attribué à la fois à l'instance « autre » et, par l'intermédiaire de celle-ci, au locuteur principal :

(8) Reste que tout pluralisme culturel a ses limites, qui fondent l'exigence d'une pluralité d'entités politiques. L'horizon n'est pas l'intégration des différentes communautés au sein d'une instance publique cosmopolite, mais l'intégration du souci de l'autre au sein de chaque entité politique (Vitiello 2009).

- 45 Dans cette structure « complète » de la ND, l'énoncé soumis à la négation peut être formulé comme « l'horizon [du cosmopolitisme] est l'intégration des différentes communautés au sein d'une instance publique cosmopolitique ». Duquel des deux cas de figure cet exemple relève-t-il ? Les deux lectures semblent possibles. On peut lire l'énoncé comme étant attribué par le locuteur à une formation discursive anti-cosmopolitique, celle qui dénonce le cosmopolitisme comme une forme de dilution des gouvernances locales dans un super-gouvernement unique. Mais on peut également l'interpréter comme un énoncé attribué par l'instance autre en tant que représentation, par celle-ci, de la formation discursive du locuteur. Dans ce cas émerge, quelque peu paradoxalement au vu de la typologie des négations présentée au début, une dimension plus descriptive de la ND, le rejet du E2 se présentant comme une rectification plutôt que comme un conflit de représentations.

Conclusion

- 46 L'intérêt pour la ND dans le discours scientifique (et en particulier dans le discours portant sur le cosmopolitisme et la citoyenneté mondiale) a d'abord été déclenché par le grand nombre de ces structures rencontrées lors d'un parcours de lecture de cette littérature. L'analyse réalisée dans le cadre de l'étude entreprise pour en comprendre la raison montre à quel point la ND peut servir d'indicateur d'évolution d'un domaine de recherche, notamment en ce qui concerne ses habitudes discursives : concepts, terrains, définitions partagées. Cela témoigne aussi d'une perméabilité entre le discours académique et le discours social avec ses hégémonies, ses acceptabilités, que le discours académique ne peut ne pas prendre en compte.
- 47 En effet, nous avons pu constater que les discours scientifiques contemporains sur le cosmopolitisme s'affirment par contraste avec ce qui a pu être dit (et se dit encore) sur le sujet, par d'autres scientifiques – et pas seulement. Les études précédentes menées sur la ND montrent en effet que ce contraste donne forme, le plus souvent, à une opposition asymétrique entre ce qui s'impose au locuteur de manière hégémonique et ce qui fait partie de la formation discursive qui l'institue en sujet parlant. La mémoire discursive des concepts concernés étant particulièrement riche et controversée, les locuteurs scientifiques ne peuvent pas en faire table rase : d'un côté, parce que le dialogisme est à la base de l'organisation de tout discours scientifique ; de l'autre côté, en ce qui concerne spécifiquement les discours sur le cosmopolitisme, parce qu'effacer cette mémoire signifierait, entre autres, taire « l'impérialisme de l'universel » (Bourdieu 2023), cet universel qui n'en était pas un mais qui, selon les mots de Messling (2023 : 23-24), « cherchait au contraire à universaliser ses propres dogmes, ses prémisses de la connaissance et ses normes, ce qu'il a aussi fait par l'exercice du pouvoir et de la violence » et qui « arrive aujourd'hui à son terme ». Le discours scientifique contemporain sur le cosmopolitisme subit donc une double contrainte : devoir faire avec la mémoire des concepts de cosmopolitisme et de citoyenneté mondiale et une *doxa* anti-cosmopolitique, qui est un produit, en partie, de cette mémoire. La ND se présente, dans ces conditions, comme un moyen économique de gestion de ces contraintes. Notre analyse de la manière dont cette gestion se passe effectivement dans le discours a révélé que la ND permet de convoquer, tout en les gardant en dehors de sa zone de dicible, des énoncés identifiés comme appartenant à d'autres formations, parfois situées dans une antériorité discursive, ainsi que des

énoncés qui constituent les lieux de manifestation de la *doxa* anti-cosmopolitique. Ces énoncés, contenant ce qu'on a appelé des catégories-repoussoirs, matérialisent dans le discours des auteurs une représentation dominante du cosmopolitisme comme ayant une origine élitiste et des intentions impérialistes, basées sur un universalisme déraciné.

- 48 Parmi ces énoncés, on distingue par ailleurs ceux qui bénéficient d'une attribution « simple » et ceux qui présentent une attribution « double ». Dans le premier cas, l'énoncé soumis à la négation est attribué à une instance autre, dont la voix s'impose au locuteur principal en tant que condition de déploiement de son propre discours (ou, plutôt, de celui de sa formation discursive). Dans le deuxième cas, l'énoncé soumis à la négation est aussi attribué à une instance autre, non pas en qualité de son élément de « savoir », mais en tant que représentation, par cette instance, d'un élément de savoir de la formation discursive du locuteur. La contestation de cette attribution produit la ND qui porte alors non pas sur ce que l'on pense que l'autre pense, mais sur ce que l'on pense que l'autre pense que nous pensons. Ces conclusions réaffirment l'intérêt d'analyser la ND pour mieux comprendre comment évoluent les normes de dicible et quelles traces ces évolutions laissent dans le discours social et dans certains de ces domaines en particulier, comme le discours scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

- Achcar, Gilbert. 2017. « Marx, Engels et le cosmopolitisme », *Raison présente* 201, 31-40
- Angenot, Marc. 1984. « Le discours social : problématique d'ensemble », *Cahiers de recherche sociologique* 2-1, « Le discours social et ses usages », 19-44
- Appiah, Kwame. 2008 [2006]. *Pour un nouveau cosmopolitisme* (Paris : Odile Jacob)
- Archibugi Daniele & David Held. 2012. « La démocratie cosmopolitique », *Cahiers philosophiques* 1-128, « Du cosmopolitisme », 9-29
- Authier-Revuz, Jacqueline. 1984. « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 19-73, « Les plans d'énonciation », 98-111
- Beck, Ulrich. 2006. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* (Paris : Aubier)
- Bourdieu, Pierre. 2023. *Impérialismes* (Paris : Raisons d'agir)
- Bres, Jacques. 1999. « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* XX 2-40, « Les fondements théoriques de l'analyse du discours », 71-86
- Bres, Jacques. 2005. « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... », Bres Jacques, Patrick Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nølke & Laurence Rosier (éds). *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (Bruxelles : Duculot), 47-61
- Bullock, Philip R. 2016. « On being a citizen of the world », *Creative Multilingualism* [En ligne]. URL : <https://www.creativeml.ox.ac.uk/blog/exploring-multilingualism/being-citizen-world-0/index.html> (consulté le 26 septembre 2024)

- Calhoun, Craig. 2003. « The Class Consciousness of Frequent Travelers : Toward a Critique of Actually Existing Cosmopolitanism », *South Atlantic quarterly* 101-4, « Enduring Enchantments », 869-897
- Cicchelli, Vincenzo. 2016. *Pluriel et commun : sociologie d'un monde cosmopolite* (Paris : Presses de Sciences Po)
- Couderc-Morandeau, Stéphanie. 2011. « Pratique et ambiguïté du cosmopolitisme à travers l'exemple de la colonisation », Rouyer Muriel, Catherine de Wrangel, Emmanuelle Bousquet & Stefania Cubeddu (éds). *Regards sur le cosmopolitisme européen : frontières et identités* (Bruxelles : Peter Lang), 127-142
- Coulmas, Peter. 1995 [1990]. *Les citoyens du monde : histoire du cosmopolitisme* (Paris : Albin Michel)
- Courtine, Jean-Jacques. 1981. « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, « Analyse du discours politique », 9-128
- Delanty, Gerard. 2019 [2012]. « Introduction. The field of cosmopolitan studies », Delanty, Gerard (éd.). *Routledge International Handbook of Cosmopolitanism Studies* (Abingdon/New-York : Routledge), 1-8
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le dire et le dit* (Paris : Minuit)
- Dufoix, Stéphane. 2023. *Décolonial* (Paris : Anamosa)
- Fløttum, Kjersti. 2005. « Moi et autrui dans le discours scientifique : l'exemple de la négation ne... pas », Bres, Jacques (éd.). *Dialogisme et polyphonie* (Bruxelles : De Boeck-Duculot), 323-337
- Grossmann, Francis & Agnès Tutin. 2010. « Les marqueurs verbaux de constat : un lieu de dialogisme dans l'écrit scientifique, colloque *Dialogisme : langue, discours* (Université Paul-Valéry – Montpellier 3)
- Hunston, Susan. 2005. « Conflict and consensus. Constructing opposition in Applied Linguistics », Tognini-Bonelli, Elena & Gabriella Del Lungo Camiciotti (éds). *Strategies in Academic Discourse* (Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins), 1-15
- Jackiewicz, Agata. 2016. « Matérialité linguistique des controverses sociétales. Rapports intersubjectifs et interdiscursifs dans des tweets polémiques », *SHS Web of Conferences* 27, 1-18
- Ji, Yujing & Rui Yan. 2021. « “Notons par ailleurs...” », les routines dialogiques dans les écrits scientifiques », *Cahiers de praxématique* 76 [En ligne], « Hétérogénéité énonciative et discours en interaction », DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.7085>
- Khalonina, Anna. 2022. *Le conflit conceptuel comme espace de négociation du dicible : Dire la citoyenneté mondiale dans le débat public britannique dans le contexte du Brexit*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Université Paris Cité.
- Kofman, Eleonore. 2005. « Figures of the cosmopolitan », *Innovation: The European Journal of Social Science Research* 18-1, 83-97
- Krieg-Planque, Alice. 2017. *Analyser les discours institutionnels* (Paris : Armand Colin)
- Langman, Lauren. 2020. « The Dialectic of Populism and Cosmopolitanism », in : Cicchelli Vincenzo & Sylvie Mesure (éds). *Cosmopolitanism in Hard Times* (Leiden : Brill), 339-354
- Lourme, Louis. 2014. *Le nouvel âge de la citoyenneté mondiale* (Paris : PUF)
- Lourme, Louis. 2017. « Citoyens, de quelle cité ? », *Projet* 2-357, « Monde cherche citoyens », 22-28

- Maingueneau, Dominique. 1984. *Genèses du discours* (Bruxelles : P. Mardaga)
- Mattelart, Armand. 2009 [1999]. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale* (Paris : La Découverte)
- May, Theresa. 2016. « Theresa May's conference speech in full », *The Telegraph* [En ligne]. URL : <https://www.telegraph.co.uk/news/2016/10/05/theresa-mays-conference-speech-in-full/> (consulté le 15 mai 2024)
- Messling, Markus. 2023. *L'universel après l'universalisme*, trad. Olivier Mannoni (Paris : PUF)
- Molina, Jesús Vázquez. 2014. « De la négation de certains adverbes en -ment », *Cahiers de praxématique* 62 [En ligne], « Nouveaux regards sur le sens et la référence », DOI : 10.4000/praxématique.3943
- Münchow, Patricia von. 2010. « Langue, discours, culture : quelle articulation ? (1ère partie) », *Signes, Discours et Sociétés* 4 [En ligne], « Visions du monde et spécificité du discours », URL : <http://revue-signes.gsu.edu.tr/article/-LXz7yiZKgVO69fy49uT> (consulté le 11 mai 2024)
- Münchow, Patricia von. 2021. *L'analyse du discours contrastive. Théorie, méthodologie, pratique* (Limoges : Lambert-Lucas)
- Pierre, Philippe. 2005. « Les variations de l'identité d'élites mondialisées », *Connexions* 1-83, « Différences culturelles, intégration et laïcité », 191-210
- Policar, Alain. 2018. *Comment peut-on être cosmopolite ?* (Lormont : Le Bord de l'eau)
- Remaud, Olivier. 2020. *Penser comme un iceberg* (Paris : Actes Sud)
- Rennes, Juliette. 2007. « Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique ». Bonnafous, Simone & Malika Temmar (éds). *Analyse du discours et sciences humaines et sociales* (Paris : Ophrys), 91-107
- Sarfati, Georges-Elia. 2008. « Pragmatique linguistique et normativité : Remarques sur les modalités discursives du sens commun », *Langages* 2-170, « Discours et sens commun », 92-108
- Thériault, Joseph & Frédérick Dufour. 2012. « Présentation : sociologie du cosmopolitisme », *Sociologie et sociétés* 44-1, « Sociologie du cosmopolitisme », 5-14

Corpus

- De Charentenay, Pierre. 2012. « Citoyen du monde, citoyen de la Terre », *Études* 416, 23-32
- Gemenne, François. 2021. « Dépasser les fractures de l'identité », *AOC* [En ligne] URL : <https://aoc.media/opinion/2021/03/31/depasser-les-fractures-de-lidentite/> (consulté le 26 septembre 2024)
- Guenancia Pierre. 2008. « L'idée de nation d'un point de vue cosmopolitique », *Esprit* 6, 67-82
- Guenancia, Pierre. 2017. « Identité et cosmopolitisme », *Raison présente* 201, 75-86
- Perrodin, Louise. 2019. « Les ressources du cosmopolitisme ordinaire pour les exilés Rohingyas, sans papiers en Malaisie », *Sociétés plurielles* 3, 3-27
- Vitiello, Audric. 2009. « L'itinéraire de la démocratie radicale », *Raisons politiques* 35, 207-220.

NOTES

1. Sur la notion de compétence qui ne nie pas l'existence de la contrainte subie par le sujet parlant, voir aussi Maingueneau (1984 : 47-48) et Sarfati (2008 : 98).

2. Je tiens à remercier Marianne Doury pour avoir encouragé la rédaction de cet article par ses remarques, ainsi que pour les conseils qu'elle m'a prodigués lors de la préparation de ce dernier.

RÉSUMÉS

Cet article examine le rôle de la négation dialogique (ND) dans le discours scientifique contemporain en langue française sur le cosmopolitisme et la citoyenneté mondiale, deux notions porteuses d'une lourde mémoire discursive, mais toujours exploitées en sciences humaines et sociales. En s'appuyant sur la conception de la ND comme une arène d'opposition asymétrique de discours, l'étude montre comment la ND contribue à délimiter les zones du dicible et de l'indicible dans les textes académiques. L'article souligne que la ND agit à la fois comme un indicateur des évolutions discursives et un outil de gestion des contraintes discursives en permettant une forme de « reconnaissance distante » des propos dont les locuteurs ne peuvent se faire porteurs, pour diverses raisons. L'article apporte également une contribution à l'étude de la structure interne des énoncés avec la ND, en distinguant l'attribution « simple » de l'énoncé soumis à la négation, de l'attribution « double ».

This article examines the role of dialogical negation (DN) in contemporary French-language scientific discourse on cosmopolitanism and global citizenship, two notions that carry a heavy discursive memory but are still exploited in the humanities. Based on the conception of DN as an arena of asymmetrical opposition of discourses, the study shows how DN contributes to delimiting the zones of the (un)speakable in academic texts. The article stresses that DN acts both as an indicator of the evolution of discursive norms and as a tool for it by allowing a form of “distant recognition” of the arguments that speakers are unable to carry, for a variety of reasons. The article also contributes to the study of the internal structure of the ND, by distinguishing the “single” attribution of the utterance subject to negation from the “double” attribution.

INDEX

Mots-clés : citoyenneté mondiale, contrainte discursive, cosmopolitisme, négation dialogique, reconnaissance distante

Keywords : cosmopolitanism, dialogic negation, discursive constraint, distant recognition, global citizenship

AUTEUR

ANNA KHALONINA

Université Polytechnique Hauts-de-France (France)